



Les Échos de Montardon

N°39
Février 2019

Mairie de Montardon • 29, route de la Mairie • 64121 MONTARDON • 05 59 33 22 63 • contact@montardon.org • www.montardon.org



Les abords du centre commercial vont être réaménagés P.2/3

ASSOCIATIONS



Le comité des fêtes organise la 4^e édition des fêtes celtiques le 13 avril P.8

MUNICIPALITÉ



Concours fleurissement : les inscriptions sont lancées P.5

ÉTAT CIVIL



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

9 décès, 5 mariages
et 13 naissances P.12

Chères Montardonnaises,
chers Montardonnais,

En ce début d'année marqué par les contestations sociales et le mouvement des gilets jaunes, notre Président de la République et son Gouvernement ont souhaité la mise en place d'un Grand Débat National. Nous savons que les Maires sont mis à contribution et que ce Grand Débat durera environ deux mois. Bien entendu, les services municipaux et les élus ont mis tout en œuvre pour être à l'écoute de la population et recueillir les doléances. La municipalité a bien conscience des difficultés de certaines familles et il est très important que chacun puisse s'exprimer.

En ce mois de février, ce sont les traditionnelles opérations comptables qui mobilisent les services municipaux et les membres du Conseil Municipal. Cette année encore, la maîtrise des dépenses reste une préoccupation permanente dans un contexte difficile de baisse des dotations de l'Etat. S'agissant des prochaines échéances électorales, après un renouvellement des instances européennes en mai 2019, les électeurs seront invités à se prononcer aux élections municipales de mars 2020. Pour ma part, après quatre mandats au sein du Conseil Municipal, dont deux en qualité de Maire, je souhaite laisser ma place et sais que je peux la céder. J'ai une grande confiance en l'avenir, je suis sûre qu'une équipe composée de personnes compétentes, expérimentées et déjà engagées dans la vie communale, renforcée de personnes nouvellement engagées et enthousiastes, prêtes à apporter leur savoir et leur appréciation, saura poursuivre les actions mises en place. Cela, tout en respectant l'environnement et en améliorant le cadre de vie et le bien-être des habitants de notre commune.

Je compte sur la nouvelle équipe pour continuer d'apporter aux Montardonnaises et Montardonnais toujours plus de services et de lien social afin d'améliorer durablement leur quotidien.

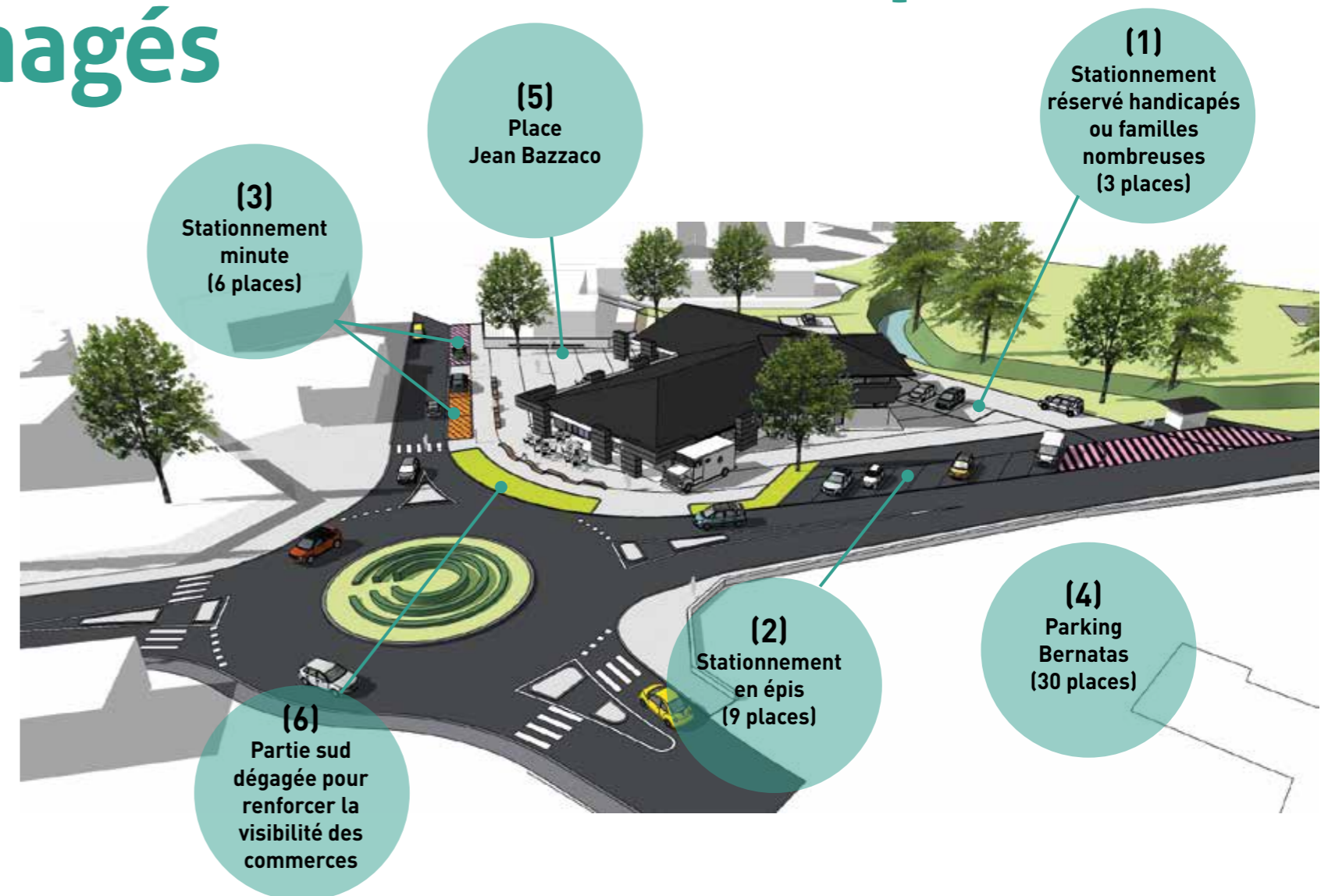
Anne-Marie FOURCADE

Les abords des « Commerces du Laaps » bientôt réaménagés

Déjà un an et demi que le centre commercial, désormais appelé "Les commerces du Laaps", a été réaménagé. Nous pouvons rappeler que trois nouveaux commerces (Une brasserie, un poissonnier traiteur et un magasin d'informatique) s'y sont installés depuis, et ce, pour le plus grand bonheur des Montardonnais. Maintenant que le centre commercial est rénové, et plutôt bien rénové, la municipalité va lancer les travaux pour les extérieurs.



Les esquisses du projet.



« Ce projet est guidé par une volonté de sécuriser et valoriser cet espace » souligne Stéphane Bonnassiolle, le premier Adjoint au maire. La sécurisation passera par la réorganisation des stationnements. Le but est aussi de faciliter l'accès aux commerces afin d'améliorer le confort des clients.

L'organisation du stationnement va donc être repensée : côté Est, route de la mairie, un stationnement (3 places) (1) pour les personnes handicapées ou familles nombreuses sera proposé au plus près de la porte d'entrée du centre commercial. Pour le reste du stationnement (9 places) (2), il sera proposé en épis pour plus de sécurité avec une entrée en marche avant

pour faciliter la sortie. Une voie servant uniquement de desserte, sera prévue pour permettre aux professionnels et aux personnes handicapées, d'accéder aux locaux commerciaux situés à l'arrière du bâtiment (infirmiers, dentistes). La partie exclusivement piétonne sera séparée de la partie stationnement.

Sur la partie Ouest, du côté du chemin du Lanot, le stationnement (6 places) (3) sera longitudinal et se fera le long de la voie. « Ce sera du stationnement minute pour privilégier les arrêts rapides pour des achats dans les commerces » précise Stéphane Bonnassiolle. Pour les stationnements d'une durée plus longue, ils pourront se faire sur les parkings plus

importants situés du côté de l'école et de la maison « Bernatas » (30 places) (4). Ces stationnements permettront de dégager la place Jean Bazzaco (5), qui deviendra une placette uniquement piétonne, sécurisée et beaucoup plus agréable. Elle sera réservée aux commerces, et surtout au marché du samedi matin.

La partie Sud (6) sera quant à elle dégagée pour mettre en évidence les commerces du Laaps et les rendre plus visibles de la route. Ce projet débutera dans le deuxième trimestre de cette année. Le coût de l'opération sera fonction des offres reçues après consultation des entreprises ce premier trimestre.

Vente de bois sur pied

La commune de Montardon vend du bois sur pied ou déjà coupé. Les prix de vente sont déterminés suivant l'importance des lots. Une inscription est obligatoire auprès des services de la mairie. Pour tout renseignement : 05 59 33 22 63



Les aînés apprécient toujours ce traditionnel repas.

153 aînés invités par la municipalité

Ce dimanche 20 janvier, le conseil municipal a reçu, comme à l'accoutumée, les aînés de la commune dans une salle polyvalente chaleureusement décorée par les élus. Ils étaient 153, âgés de plus de 67 ans, à avoir répondu positivement à l'invitation de la municipalité pour partager l'excellent repas préparé par le Traiteur du Pont Long et parfaitement animé par "Que Quio" et "Lolita et Monique", deux Montardonnaises qui chantaient donc à domicile. Durant son discours d'accueil, Anne-Marie Fourcade, maire de la commune, est revenue sur les travaux réalisés et à venir dans la commune (voir article des vœux). Anne Marie Fourcade a également rendu un hommage à Maddy Menegatti et Gisèle Ducouayret, deux "figures" de la commune récemment disparues.

Le maire Anne Marie Fourcade: « Je laisse la place »

La municipalité de Montardon présentait ses vœux 2019 aux associations et aux 42 nouvelles familles Montardonnaises, le jeudi 10 janvier dans une salle de réception comble. Dans son discours, Anne Marie Fourcade, maire de la commune, a annoncé qu'elle ne se représentera pas aux élections municipales de 2020.



Anne Marie Fourcade, maire de la commune, ne se représentera pas aux élections municipales de 2020.

Les élus locaux avaient répondu en masse à l'invitation d'Anne Marie Fourcade, maire de la commune. À noter également la présence remarquée du conseil municipal des enfants qui, au passage, apporte des suggestions pertinentes à la municipalité sur des thèmes sérieux (voir page 7). S'il y a bien une phrase à retenir du discours d'Anne Marie Fourcade, maire de la commune c'est bien celle-ci "Après quatre mandats au sein du conseil municipal, dont deux en qualité de maire, je laisse la place". C'est donc désormais officiel, Anne Marie Fourcade ne se représentera pas aux élections municipales de 2020.

Les nouveautés 2019

Concernant la CCLB, la mise en place du PLU se poursuit. L'aménagement des abords des commerces du Laaps sera l'une des priorités de l'année (Voir pages 2 et 3). L'arrivée de la ligne de bus jusqu'au centre du village, avec (enfin) un arrêt devant le lycée agricole, devrait faciliter la liaison Montardon-Pau. Parmi les nombreux travaux réalisés, on peut noter également l'isolation du groupe scolaire, la rénovation de la toiture de l'église et l'extension (60 m²) des ateliers municipaux. Côté festif, la commune accueillera le Festi'Luy le 6 juillet. Pour rappel, ce festival des arts de la rue était déjà passé par Montardon en 2013.

Anne Marie Fourcade n'a pas manqué de faire un retour sur les actions des gilets jaunes. Un cahier de doléances a été mis en place à la mairie. Cette année, Montardon a encore vu sa population augmenter. 42 familles sont venues s'installer dans la commune qui compte désormais 2572 habitants.

Prêt ? Plantez !

Pour la 3^e année consécutive, la commune de Montardon organise un concours "Jardins, Terrasse et balcon fleuris".



Les lauréats 2018 seront-ils toujours sur le podium en 2019 ?

La commune organise, pour la 3^e fois cette année, le concours « jardins, terrasses et balcons fleuris ». Il est ouvert à tous les résidents Montardonnais. La participation à ce concours est gratuite. Le formulaire d'inscription ainsi que le présent règlement seront prochainement disponibles en mairie et téléchargeables sur le site officiel de la Commune : www.montardon.org. Le bulletin d'inscription rempli, est à faire parvenir à la mairie de Montardon au plus tard le 1^{er} juin.

Les catégories

Ce concours comprend trois catégories : Les maisons avec jardin (terrain inférieur ou égal à 1 000 m²), les maisons

avec jardin (terrain supérieur à 1 000 m²) et les balcons ou terrasses d'immeuble. Tout candidat amené à concourir ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie. Toutes les maisons et façades fleuries faisant l'objet d'une inscription à ce concours seront vues, entre le 15 et 30 juin 2019, par les membres du jury. Le palmarès sera rendu public à l'occasion de l'apéritif des fêtes locales, le dimanche 29 septembre. Deux prix seront attribués dans chacune des trois catégories. Les lauréats seront récompensés par des bons d'achat de fournitures horticoles offerts par la Commune : 1^{er} prix, un bon d'achat d'un montant de 100 €. 2^e prix, un bon d'achat d'un montant de 80 €.

Janine Bahut, récompensée par le département

Jeanine Bahut a reçu le prix des "maisons fleuries" du département à l'occasion de la cérémonie des villages fleuris. La jardinière avait déjà été récompensée fin septembre pour le concours de fleurissement organisé par la commune de Montardon dans la catégorie "maisons avec jardin supérieur à 1 000 m²".



Un 3^e prix départemental pour Montardon

Organisé par le Conseil départemental des PA et l'Agence d'attractivité et de développement touristiques (AaDT) Béarn Pays Basque, la remise des prix du concours départemental des villages et maisons fleuries 2018 se déroulait cette année au centre festif de Sauvagnon le vendredi 30 novembre. Pour la 7^e année consécutive Montardon est sur le podium. Cette 3^e place démontre la régularité des efforts effectués par le service technique. Il faut noter que toutes les communes ne repartent pas avec un prix.

Cette récompense tient compte évidemment du fleurissement du village mais aussi de toutes les actions qui ont un impact sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

➤ Résultats : catégorie 2001 à 5 000 habitants : 1^{er} Arcangues, 2^e Morlaàs et 3^e Montardon.

Plus de 400 personnes pour les animations de Noël

Montardon a vécu un vendredi 21 décembre très animé où plus de 400 personnes étaient venues assister à cette soirée festive organisée par la municipalité et plus particulièrement par la commission "Vie associative", présidée par Céline Hialé-Guilhamou.

Tout a débuté par un Flashmob, très rock and roll, proposé par les enfants du centre de loisirs. À la tombée de la nuit, le lâcher de lanternes depuis la place du village, n'a fait que des heureux. Les élèves du lycée agricole avaient eu l'excellente idée de mettre en place une mini-ferme pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. Les différents concerts donnés par les élèves de l'école de musique sur la place du village et dans l'auditorium ont bercé une foule plongée dans la douceur de Noël, autour d'un vin et chocolat chauds offert par la municipalité.



Le Flashmob, très rock and roll, proposé par les enfants du centre de loisirs a beaucoup plu.

Des produits de la ferme en vente au marché

En ce début d'année, les clients du marché Montardonnais ont le plaisir de découvrir un nouveau commerçant. Originaire d'Escoubès, André Candau présente sur son étal, tous les samedis, une multitude de produits de la ferme, et plus particulièrement ceux de la ferme "Prétou", une entreprise implantée à Escoubès. André Candau est éleveur de porcs et de canards « Je transforme mes produits à la conserverie de Samsons-lion » souligne l'éleveur. À la ferme "Prétou", les canards sont engraisés au maïs blanc et jaune, les cochons, avec de l'aliment fabriqué à la ferme (non OGM). « Je propose également le samedi, des produits de collègues agriculteurs qui travaillent dans le même état d'esprit de recherche de qualité, notamment les poulets de Didier Cabane, qui élève, en plein air, du poulet « Henri IV » à Samsons-lion » ajoute André Candau.



Un réveillon partagé très chaleureux

"L'idée était de donner un sens à ce réveillon du nouvel an, en le partageant avec les autres" précise Marie Françoise Lavallée, adjointe au maire et membre du Centre Communal d'action sociale de la commune (CCAS). Trente-quatre personnes se sont donc retrouvées à la Maison pour tous pour fêter cette dernière soirée 2018. Elles avaient toutes apporté une entrée ou un dessert de fête, à partager. La bonne humeur était évidemment au rendez-vous, il faut dire que la musique proposée par le DJ Benoît a fait danser les convives tard dans la nuit.



Le réveillon partagé a connu un franc succès, l'opération devrait être reconduite l'an prochain.

Conseil municipal des enfants: le bilan

Un point sur les projets proposés par les commissions CME 2017/18. Quelles sont les idées retenues et exploitées par la mairie? Réponses.



Le lâcher de lanternes pour les animations de Noël, était une idée du conseil municipal d'enfants.

La commission vie scolaire, petite enfance était composée d'André Feret (CM2), Basile Duceux (CM2), Yoann Veper (CM1) et Cyprien Gabagnou (CM1).

Cette commission demandait, de refaire les lignes des terrains de jeux de l'école, et surtout de boucher les trous dans la cour de l'école, ce qui a été immédiatement pris en compte par les élus, et réalisé. Durant le périscolaire le projet de goûters en lien avec le lycée agricole de Montardon (compotes, laitages) est en cours et répondra à la demande de goûter de saison et bio. Pour se faire, un frigo, a été acheté dans une recyclerie par le CLSH. Les goûters de la semaine sont maintenant affichés.

Concernant la demande d'une sensibilisation au harcèlement scolaire, les enseignants ont pris sérieusement le dossier en main, des débats ont bien eu lieu. Le centre de loisirs propose durant les vacances de février une animation

sur la sensibilisation aux dangers d'internet et harcèlement. Un clip sera réalisé et diffusé lors du Festi'marches.

La commission aménagement de l'espace était composée de Marie Bonnel (CM2), Mathis Guene (CM2), Clément Gor (CM1) et Nathan Gabagnou (CM1)

Les enfants souhaitaient d'une part, la création d'un skate Park sur l'aire de jeux. Son étude a bien été menée mais l'espace conséquent nécessaire à cette réalisation et son coût demandent aux élus de revoir le projet. D'autre part, celui de planter des arbres fruitiers, pourrait être mis en œuvre à l'automne prochain accompagné d'un panneau-tage, répondant ainsi à la demande d'un arboletum.

La commission culture et communication était composée d'Amandine Boissière (CM2), Alexis Blocus (CM2), Axel Maisombielle (CM1), Luna Roiatti-Pellure (CM1).

Les fêtes ayant été clôturées par un feu d'artifice, les élus ont vraiment adhéré au lancer de lanternes proposé par la commission. Du coup, 50 lanternes se sont envolées depuis la place du village pour les animations de Noël ainsi que pour le Téléthon. Un dress-code choisi par le CME a été mis en place pour le bal mousse, afin de répondre aux journées à thèmes. Pour finir, lors de la fête de la musique 2018 et durant le Temps périscolaire, le centre de loisirs a ravi nos têtes blondes avec une ambiance musicale.

La municipalité, remercie vivement nos jeunes Montardonnais du CME pour le sérieux de leur implication citoyenne tout au long de leur mandat.



RENTRÉE SCOLAIRE
2019

Ne tardez pas à effectuer les démarches d'inscription de votre enfant à l'école, une ouverture de classe en maternelle est en jeu.

La classe de Sylvie Nicolas retenue pour un projet artistique intercommunal

Le Conseil départemental a identifié le territoire intercommunal des Luys en Béarn pour soutenir un projet qui mélangerait enseignements artistiques, théâtre professionnel et pratiques amateurs. La compagnie ToutDroit.Jusqu'auMatin, les écoles de musiques associatives du territoire ainsi que l'école de musique intercommunale de Montardon sont partie prenante du projet. La candidature de la classe Montardonnaise de CM1/CM2 de Sylvie Nicolas a été retenue ainsi que trois autres classes des écoles de Garlin (CE2 de M^{me} Portalet), d'Arzacq (CM1/CM2 de M^{me} Javellon) et de Thèze (CM1/CM2 de M^{me} Michel), participeront à ce conte musical imaginé à partir d'un tableau de Georges Seurat. Cet événement est subventionné par le Conseil départemental à hauteur de 15000 €. Deux représentations sont programmées: le vendredi 10 et le samedi 11 mai à la halle de Garlin.



Comme ici lors du 11 novembre 2018, Sylvie Nicolas fera chanter ses élèves.

La 4^e édition des fêtes celtiques le 13 avril



L'an passé, le groupe the Fo's Celtic était déjà de la fête.

Le comité des fêtes organise la quatrième édition des fêtes celtiques ce samedi 13 avril à partir de 18h30 dans la salle polyvalente de Montardon. En première partie, les cornemuses "Piperade" ouvriront les festivités. À noter

que l'association "Piperade" regroupe des joueurs de cornemuse écossaise du sud ouest de la France. À 19h, la place sera laissée à la danse, celtique évidemment ! Dans une ambiance festive, la salle polyvalente sera transformée en un immense

pub avec restauration sur place (fish & chips, bacon et chips). Quand on parle de musique celtique, on entend cornemuse, pub, marin, kilt, claquettes, pirates, chevaliers, lutins ou fête de village. Oubéret, c'est tout ça, et bien plus encore... et le groupe se produira sur la scène Montardonnaise à 20h00. 30 minutes suffiront pour changer le plateau technique. Durant ce temps le comité des fêtes proposera un jeu et un Happy hour. Le groupe The Fo's Celtic, un habitué de ces fêtes celtiques Montardonnaises, prendra le relais à 22h. À minuit, les festayres danseront sur des musiques irlandaises diffusées par la sono du comité des fêtes.

➤ **Entrée gratuite.**
Restauration sur place.
Fin de la soirée à 3h.

Des dons de sang en hausse pour 2018

L'association des donneurs de sang du secteur Serres Castet-Montardon a clos sa saison 2018 le vendredi 28 décembre au belvédère de Serres Castet où 78 donneurs, dont 6 nouveaux, ont été comptabilisés. Si l'on fait le bilan de l'année 2018, 285 poches de sang ont été collectées sur les deux communes (165 à Serres-Castet et 120 à Montardon), soit 16 de plus comparativement à 2017. À noter que 26 nouveaux donneurs ont été comptabilisés cette année par les membres de l'association. Si les résultats progressent légèrement, la demande est quant à elle en constante augmentation. Il va donc falloir rester mobilisé, et ce, dès le 25 février, date de la première collecte du secteur qui aura lieu à la Maison pour tous de Montardon. Rappelons que l'association,

qui est sous la responsabilité d'Andrée Montfort, a pour but de promouvoir le don de sang en Béarn et de défendre l'éthique de la transfusion sanguine.

➤ CALENDRIER DES COLLECTES 2019

- **Lundi 25 février de 15h30 à 19h à la Maison Pour Tous de Montardon**
- **Lundi 3 juin de 15h30 à 19h au belvédère de Serres Castet**
- **Lundi 9 septembre de 15h30 à 19h à la Maison Pour Tous de Montardon**
- **Vendredi 27 décembre de 15h30 à 19h au belvédère de Serres Castet.**



Les bénévoles se sont encore mobilisées à cent pour cent cette année

qui est sous la responsabilité d'Andrée Montfort, a pour but de promouvoir le don de sang en Béarn et de défendre l'éthique de la transfusion sanguine.



Jeanine Jaureguy et Anny Bazzaco sont les nouvelles co-présidentes du club des aînés.

Ça bouge au club des aînés

Louisa Gainza a quitté la présidence du club, elle est remplacée par le duo Jeanine Jaureguy et Anny Bazzaco.

Près de 40 adhérents étaient présents samedi 12 janvier, dans la salle des aînés, pour assister à l'assemblée générale du club "toujours jeunes". "Je reste dans le club mais je quitte la présidence" a annoncé Louisa Gainza qui était à la tête de l'association depuis cinq années. Ce sont surtout des raisons de santé qui ont poussé Louisa Gainza à prendre cette décision. Un conseil d'administration s'est donc tenu la semaine suivante et de nouvelles élections ont été organisées. C'est un duo 100 % féminin qui a été élu. Anny Bazzaco, qui a déjà occupé la fonction entre 2011 et 2013, partagera la présidence avec Jeanine Jaureguy. Avec 86 adhérents, effectif légèrement en hausse, ce club se fait remarquer par son dynamisme. Plus qu'un club, c'est un véritable lien social.

➤ LES ACTIVITÉS DU CLUB :

Lundi matin : Gymnastique d'entretien de 10h à 11h.
Mardi après-midi : jeux détonnes de 14h30 à 18h.
Mardi et jeudi matin : Marche.- 1^{er} groupe "randonneurs" : de 8h à 11h et plus (9h/11h30 l'hiver). 2^e groupe "marcheurs" : de 10h à 11h.
Jeudi après-midi : Peinture de 14h à 18h.
Tous les premiers jeudis du mois : Loto, suivi d'un goûter, et anniversaires (ceux ayant eu lieu dans le mois).
Un second Atelier « Mémoire » organisé par L'ASEPT, a démarré le 4 janvier.

➤ LE BUREAU 2019

Co-présidentes : Anny Bazzaco et Jeanine Jaureguy
Trésorier : Jean Claude Canal
Trésorière adjointe : Martine Bardou
Secrétaire : Michel Pelfigue
Secrétaire adjointe : Anny Bazzaco

Une randonnée dans le Vic-Bilh le 17 mars

La section randonnée-montagne du Foyer Rural de Montardon, organise une sortie pédestre, ouverte à tout le monde, dans le Vic-Bilh sur la commune de MONCAUP (près de Lembeye) le dimanche 17 mars 2019. Cette randonnée chargée d'histoire emprunte le "Sentier des Fontaines" entre bois, prairies et vignobles. Cette randonnée d'environ 14 km avec un dénivelé de 350 m, ne comporte aucune difficulté. Toutefois, prévoir sac à dos avec pique-nique et suffisamment d'eau pour la journée, et de bonnes chaussures de marche. Rendez-vous à 9h à Montardon (parking près du centre médical) pour organiser le covoiturage ou à 9h45 à Moncaup (parking de la mairie)

➤ **Contacteur Marcel Hiale : 06 85 87 29 23**
ou Elie Arnault : 06 84 01 15 26



Les habitués seront forcément présents au rendez-vous.

13 451,19 € un nouveau record pour le téléthon !

C'est la deuxième année consécutive que Montardon bat son record de dons. Comment l'équipe a-t-elle fait ? Tout simplement avec un programme extrêmement riche (36 animations) concocté par une équipe exceptionnelle de 100 bénévoles, encadrée par Sylvia Pizel et Frédéric Gommy, les deux élus qui ont coordonné ce Téléthon. La commune a récolté 1 500 € de plus comparativement à l'an passé.



Les bénévoles ont mis la main à la pâte, notamment pour préparer la garbure cuisinée par André Poublan, adjoint au maire.

« Los Esvagats » organise le parcours du cœur le 30 mars

Présidée par René Beaussier « Los Esvagats » fêtera ses 10 ans en fin d'année. L'association se donne toujours pour mission d'animer le village. Le programme pour 2019 sera le suivant :

- **Parcours du cœur** : samedi 30 mars
- **Méchoui** : jeudi 30 mai en clôture de la journée oxygène
- **Forum des Associations** : samedi 7 septembre
- **Soirée châtaignes et bourret** : samedi 19 octobre
- **Réveillon de la Saint Sylvestre** avec Patricia Armyary pour l'animation et le traiteur Luro pour le repas.



Los Esvagats maintiennent le cap.

Festival Salsa

L'association Sals'n Groove organise la 7^e édition de l'Afro Latin Pau'z Birthday Édition dans la salle polyvalente le samedi 2 mars.

LE PROGRAMME :

- 13h45 Ouverture des portes.
- 14h - 18h30 Stages de danses - 10 ateliers dans 3 salles (10 €/atelier).
- 20h à 21h45- Apéritif - repas - spectacle - Concert 1^{ère} partie (Formule 12 €)
Repas : apéro (sangria blanche) Paëlla + dessert + café
- 22h à 2h Soirée 3- salles - 3 univers (8 € - tarif réduit 6 € pour les convives du repas).



Un jardin naturel et équilibré

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent, comme planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol. Cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels. Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs, mais aussi favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs. Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr.

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Les règles du PLUi dévoilées



Jean Pierre Mimiague, le président de la Communauté de Communes des Luys en Béarn, a répondu aux questions de l'assemblée.

La Communauté de communes des Luys en Béarn (CCLB) a engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du sud (1) du territoire en décembre 2015. Ce document d'urbanisme remplacera, à l'horizon 2020, tous les documents d'urbanisme communaux en vigueur sur la partie du territoire concernée, soit 24 Communes sur les 66 que compte la CCLB. Dans le cadre de la concertation, la CCLB organisait une réunion publique le lundi 26 novembre au Belvédère de Serres Castet. Le bureau d'étude Artelia, en charge du projet, est venu expliquer à l'assemblée les différentes règles imposées par la loi et par le SCOT, et qui seront prises en compte lors de la rédaction du futur PLUi. Pour des opérations d'ensemble, la réglementation impose des opérations

d'aménagement programmées, c'est-à-dire que le porteur de projet, que ce soit pour des maisons individuelles ou des zones industrielles, devra respecter certaines orientations, certains schémas définis dans le PLUi. Durant cette réunion d'échange, on a aussi parlé des indicateurs qui permettent de quantifier les surfaces ouvertes à l'urbanisation. L'objectif est d'atteindre la construction de 1100 logements sur 10 ans sur cette partie du territoire. La densité, c'est-à-dire le nombre de logements par hectare, dépend de l'armature territoriale et du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale). Le règlement est adapté aux différents groupes de Communes, périurbaines ou rurales. Petit rappel qui a son importance, le PLUi doit respecter les principes d'une co-construction entre la CCLB et les Communes, c'est-à-dire qu'il doit traduire spatialement un projet politique communautaire et les projets de développement des 24 communes concernées.

Une concertation avec la population

La réunion de Serres-Castet était suivie de deux autres réunions sur Doumy et Carrère. Un dossier d'information, ainsi qu'un registre de concertation donnant la possibilité au public de faire part de ses observations et de soumettre des propositions, sont mis d'ores et déjà à disposition du public dans les 24 mairies et au siège de la CCLB. Il vous est également possible d'écrire par courrier au Président de la CCLB à l'adresse : 68 chemin de Pau - 64121 Serres-Castet. Une enquête publique se tiendra également après l'été 2019. L'aboutissement de la réalisation de ce PLUi est espéré pour décembre 2019.

Le garage Citroën est ouvert



Thomas De Sousa dirige la nouvelle agence Citroën.

Nous en parlions dans notre dernier bulletin de novembre, c'est chose faite, le nouveau garage Citroën a ouvert ses portes le 2 janvier dans la zone d'activité, à cheval sur les communes de Montardon et de Serres Castet. L'agence de la marque aux chevrons, est dirigée par Thomas De Sousa. Les clients y trouveront des véhicules neufs (Citroën) et d'occasions (toutes marques).

Une histoire de famille

La Carrosserie Rodrigues et l'agence Citroën Thomas Automobiles sont implan-

tées côte à côte. Il faut dire que Thomas De Sousa est le fils d'Amédée De Sousa, gérant de la carrosserie.

➤ Le garage est ouvert du lundi au vendredi 7h30-12h00 et 14h-18h30. Le samedi 9h-12h et 14h-18h (uniquement pour la vente).

Notons que cette agence était auparavant basée à Pau, avenue de Montardon, c'était un signe !

➤ 25 FÉVRIER
COLLECTE DE SANG

Association des donneurs de sang
 Maison Pour Tous
 15h30-19h

➤ 13 AVRIL
SOIRÉE CELTIQUE

Comité des fêtes
 Salle polyvalente
 18h30-2h

➤ 5 MAI
VIDE GRENIER

Judo Club de Montardon
 Salle polyvalente
 à partir de 8h30

➤ 2 MARS
AFRO LATIN PAU'Z BIRTHDAY EDITION

Association Sals'N Groove
 Salle polyvalente
 14h- 2h

➤ 15 AU 26 AVRIL
VACANCES DE PRINTEMPS

CLSH les Marches du Béarn
 Navailles Angos
 Renseignements : 07 87 31 20 99

➤ 30 MAI
JOURNÉE OXYGÈNE

Pelote de Montardon
 Départ de la salle polyvalente
 8h30

➤ 9 MARS
CARNAVAL

Association des Parents d'Élèves
 Salle polyvalente
 15h30 - 18h00

➤ 24 ET 25 AVRIL
ATELIER « ROBOTS ET COMPAGNIES »

Foyer Rural
 Section arts plastiques
 Salle du Foyer
 14h-16h30
 Renseignements : 06 29 21 23 93

➤ 30 MAI
REPAS OXYGÈNE

Los Esvagats de Montardon
 Salle polyvalente
 19h-23h

➤ 30 MARS
PARCOURS DU CŒUR

Los Esvagats de Montardon
 Salle polyvalente
 9h-18h

➤ 4 MAI
THÉÂTRE

Arts Muse et Vous
 Maison pour Tous
 19h00 : Au croq'en bière
 21h00 : A trois minutes près

HOMMAGE

Au revoir Gisou

Elle aurait eu 97 ans le 19 janvier 2019, Gisèle Ducouayret est décédée le vendredi 7 décembre. Conseillère municipale de 1983



à 1995, elle s'est engagée sur le volet social. Elle a fortement participé au projet de création de la Maison de Retraite de Sauvagnon jusqu'à sa mise en service. Très croyante, elle s'est impliquée corps et âme dans la paroisse Sainte croix des Lacs, allant jusqu'à prendre un groupe de catéchisme chez elle. Tant que sa santé le lui a permis, le Secours Catholique a été sa raison d'être, son combat au quotidien. À la demande du regretté Henri Bahurlet, instituteur à Montardon, une fois par semaine, elle allait à l'école pour soutenir le programme « lire et faire lire » destiné aux enfants de la maternelle et du primaire. Gisèle Ducouayret a aussi durant de nombreuses années, été la présidente du club des aînés "Toujours jeunes" de Montardon.

ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCES 2018

- DANIEL BACHMANN Aahron Scott Stiles
- DEMARAIS ROMAIN Lilou Iris Jade
- DOUCET Adrien Pierre
- ELIE Maxence
- ESCALE Charlie Emilie
- ESTIVAL Zoé Patricia Jacqueline
- LAFARGUE-LAFITOLE Mia Tania Maria
- PELE TISSEYRE Nora Anne Marlène
- PIZEL COUDURE Théo Arthur
- RACLET Néo Yoann Jack
- ROY COSTA Ciara Sherley Nadine
- ROY COSTA Iziah Stéphanie Lucia
- WARLOP Inès Pierrette Françoise

MARIAGES 2018

- FROIS Florent et GOMES Emilie
- PEREZ Thierry et VIEGAS Christine
- PIGUZZI Daniel et GAUTIER Odile
- BUGEIA Benjamin et PIZEL Angélique
- VÉRÉ Nicolas et CLOAREC Anne-Solenne

DÉCÈS 2018

- AURIA André Pierre Michel
- DUTHEIL Madeleine Renée
- GAURIAU Laurent Marie Bernard
- DUCOUAYRET Gisèle Françoise Laurence
- CACHAU Jeanne Josette
- VERRIER Monique Nicole Marie
- MÉDAILLE Louis Adolphe Jean
- NIVEAUX Claude Emile
- DE VERRA Henriette Joséphine